

6 AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR
6.1 2014-073 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 06-2014
CIRCUITS DESSERVANT RICHELIEU

Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 06-2014; établissant la modification de la desserte de certains circuits offerts à Richelieu pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Chamby, Richelieu et Carignan.

7. VARIA

7.1 CENTRE DE SERVICES À CHAMBLY

Monsieur Serge Gélinas informe le Conseil que les représentants du Centre aquatique de Chamby sont peu enclins à accueillir le centre de service du CIT Chamby-Richelieu-Carignan. La bibliothèque de Chamby sera contactée afin de valider leur intérêt. Un suivi sera fait au Conseil lors de la prochaine assemblée.

7.2 SERVICE À PLANIFIER POUR LE SECTEUR DU GOLF DE CHAMBLY

Monsieur Serge Gélinas précise que la construction du dernier secteur résidentiel débutera au cours des prochains mois. Il est nécessaire de commencer la planification du transport qui sera offert aux résidents de ce quartier dès maintenant, notamment par la construction de rues permettant le passage de véhicules du CIT et la projection de l'emplacement de futurs abribus. De plus l'ajout de service devra être inclus au budget 2015.

8. 2014-074 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 18 septembre 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Carignan.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Madame Nathalie Labrecque, résidente de Chamby et son conjoint sont présents. Madame Labrecque explique que la desserte de l'école secondaire André-Laurendeau à Saint-Hubert ne concorde pas avec la fin des cours.

Une école secondaire anglophone située dans le même secteur que l'école André-Laurendeau a soulevé la même problématique dernièrement.

Les écoles seront contactées pour obtenir la liste des codes postaux des élèves fréquentants ces établissements. Si une proportion suffisante provient du territoire du CIT CRC, un circuit desservi par taxibus ou minibus pourrait être mis en place.

Madame Labrecque et son conjoint quittent l'assemblée.


10. 2014-075 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 21 août 2014 à 21h30.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 À 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARIGNAN, SITUÉ AU 2555, BOUL. BELLEVUE À CARIGNAN

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chamby
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chamby
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur Jacques Deslauriers, dir. gén. adjoint aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

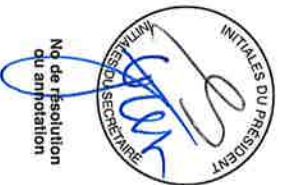
Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chamby-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.

Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 18 septembre 2014;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 août 2014;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'août 2014;
 - 1.4. Résolution concernant l'autorisation de dépenses au président du CIT;
 - 1.5. Autorisation de la signature d'entente avec Chase Paymentech dans le cadre du projet Vente et Recharge à distance;
 - 1.6. Entente avec le Canadian Tire de Chamby pour l'octroi de places de stationnement;
 - 1.7. Ajouts de points de ventes et d'un centre de services à Chamby;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 21 août 2014;
 - 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi de l'AQTIM;
3. Finances :
 - 3.1. La situation financière au 31 août 2014
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'août 2014;
5. Correspondance
 - 5.1. Correspondance reçue :
 - 5.1.1. Monsieur François St-Germain, Canadian Tire de Chamby - 2014-09-05/ réf. : Demande de point de vente Blus;
 - 5.2. Correspondance envoyée
 - 5.2.1. Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2014-09-09/ réf. : Passage non exécuté;



6. Ajouts à l'ordre du jour :

- 6.1.
- 6.2.
- 6.3.

7. Varia :

- 7.1.
- 7.2.
- 7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2014-076 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Richard Tétrault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 septembre 2014 avec l'ajout des points suivants :

7.1 Stationnement dans les rues avoisinant le stationnement incitatif;

7.2 Horaire du taxibus de Carignan et circuits 400 et 401;

7.3 Achat de polo aux couleurs du Blus;

Et le dépôt des documents suivants :

- Projet de grille tarifaire 2015;
- Analyse des demandes de service;

ADOPTÉE

1.2 2014-077 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2014

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Richard Tétrault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 août 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2014-078 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans précise qu'au cours du mois d'août 2014, la procuration l'autorisant, à titre de secrétaire-trésorière adjointe, à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Allatt présente la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2014.

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois d'août 2014 :

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
SEPTEMBRE	AQTIM	RÉPARATION EQUIPEMENT	VP-796	556,64 \$	556,64 \$	3011
SEPTEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SITE INTERNET SEPTEMBRE 2014	9001068931	526,80 \$		
SEPTEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	GESTION SEPTEMBRE 2014 + AOÛT INSPECTEUR	9001359903	36 297,81 \$		
SEPTEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SONDAGE SATISFACTION PREMIER 50%	9001366854	10 347,75 \$		
SEPTEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	ENQUÊTE À BORD PREMIER 50%	9001366856	3 726,69 \$	52 901,14 \$	3012
AOÛT	IMPRIMERIE PIERRE CLEMONT	LIVRETS HORAIRES	18429	10 002,25 \$	10 002,25 \$	3013
AOÛT	TAXI CHAMBLY INC.	SERVICE AOÛT 2014	31082014	7 920,17 \$	7 920,17 \$	3014
SEPTEMBRE	TRANSDÉV QUEBEC INC.	SERVICE MINI DOUBLEURS POUR FÉSTIBÈRE	144091008	2 405,76 \$		
SEPTEMBRE	TRANSDÉV QUEBEC INC.	SERVICE AOÛT 2014	23-31082014	597 981,28 \$	600 387,04 \$	3015
AOÛT	CARRA	ASSEMBLÉE DU 21 AOÛT 2014	21-06-2014	80,63 \$	80,63 \$	3016
TOTAL DES COMPTES À PAYER				671 849,87 \$	671 849,87 \$	

ADOPTÉE

**1.4 2014-079 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE DÉPENSES
AU PRÉSIDENT DU CIT**

CONSIDÉRANT le règlement 04-2011 déléguant à la secrétaire-trésorière adjointe le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom du CIT Chambyy-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de la secrétaire trésorière adjointe afin de répondre aux urgences opérationnelles il serait dans l'intérêt du CIT Chambyy-Richelieu-Carignan d'octroyer ce pouvoir également au président du CIT;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

Appuyée de : Monsieur Jacques Ladouceur

Et résolu à : L'unanimité

D'accorder au président du conseil d'administration du CIT Chambyy-Richelieu-Carignan, en l'absence de la secrétaire-trésorière adjointe, une autorisation de dépenses jusqu'à concurrence de dix mille dollars (10 000 \$) pour répondre aux urgences, et que les dépenses ainsi effectuées soient entérinées par le Conseil lors de l'assemblée suivante.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

ADOPTÉE

**1.5 2014-080 AUTORISATION DE LA SIGNATURE D'ENTENTE AVEC CHASE
PAYMENTECH DANS LE CADRE DU PROJET VENTE ET
RECHARGE A DISTANCE**

CONSIDÉRANT QUE le CIT Chambyy-Richelieu-Carignan a mandaté la Société de transport de Montréal a procédé à l'acquisition et à l'opération d'un système de vente et recharge à distance (VRAD) des titres de transport sur carte OPUS;

CONSIDÉRANT que la Société de transport de Montréal agit comme maitre d'œuvre du projet vente et recharge à distance;

CONSIDÉRANT les avantages de permettre à la clientèle la recharge de leur carte OPUS à distance, sur internet, en effectuant le paiement par carte de crédit;

CONSIDÉRANT que le fonctionnement du système de vente et recharge à distance exige qu'une seule et même institution financière traite les paiements par carte de crédit pour l'ensemble des organismes de transport collectif partenaire d'OPUS,

CONSIDÉRANT que la STM a arrêté son choix sur l'entreprise CHASE Paymentech pour le traitement des paiements par carte de crédit effectué avec le système VRAD,

CONSIDÉRANT que le CIT Chambyy-Richelieu-Carignan doit procéder à la signature de toutes ententes nécessaires entre CHASE Paymentech pour la partie «Service d'acqureur - paiement par carte de crédit» pour les transactions effectuées dans le cadre du projet VRAD.

POUR CES MOTIFS
Il est proposé par : Madame Anne Poussard
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu : À l'unanimité

D'autoriser le président, Monsieur Serge Gélinas, et le secrétaire-trésorier, Monsieur Yvon Massicotte, à signer toutes ententes nécessaires entre CHASE Paymentech et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour la partie «Service diacquéreur – paiement par carte de crédit» pour les transactions effectuées dans le cadre du projet VRAD.

ADOPTÉE

1.6 2014-081 ENTENTE AVEC LE CANADIAN TIRE DE CHAMBLY POUR L'OCTROI DE PLACES DE STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT que le stationnement incitatif de Chambly est utilisé quotidiennement à pleine capacité;

CONSIDÉRANT les plaintes récurrentes d'usagers demandant que soient ajoutés des cases au stationnement incitatif de Chambly;

CONSIDÉRANT que le stationnement incitatif de Chambly est la propriété de l'agence métropolitaine de transport et qu'un projet d'ajout de 125 places au stationnement incitatif de Chambly est prévu aux mesures de mobilité à compter de 2015;

CONSIDÉRANT qu'avant la création de ces espaces supplémentaires de stationnement, les représentants de la ville de Chambly ont négocié une entente avec le magasin Canadian Tire de Chambly, situé à proximité du stationnement afin d'octroyer des espaces de stationnement réservés exclusivement aux usagers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC);

CONSIDÉRANT qu'aucun frais n'est associé à cette entente autre qu'une publicité gratuite;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du Conseil d'autoriser la signature de la convention entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et le magasin Canadian Tire de Chambly, permettant la location de quarante (40) cases de stationnement réservées aux usagers du transport collectif du CIT CRC;

CONSIDÉRANT que cette entente débutera le 19 septembre 2014 et sera en vigueur jusqu'au 18 septembre 2015;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer la convention entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et le magasin Canadian Tire de Chambly permettant l'octroi de quarante (40) cases de stationnement réservées aux usagers du transport collectif du CIT CRC.

ADOPTÉE

1.7 2014-082 AJOUTS DE POINTS DE VENTES ET D'UN CENTRE DE SERVICES À CHAMBLY

CONSIDÉRANT les demandes reçues du magasin Canadian Tire et de la bibliothèque de Chambly pour devenir des points de vente du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT que la proposition soumise et acceptée par le Centre aquatique de Chambly pour devenir un centre de services du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le Canadian Tire et la bibliothèque municipale de Chamby à devenir des points de vente du CIT Chamby-Richelieu-Carignan et d'autoriser le Centre aquatique de Chamby à devenir un centre de services du CIT CRC.

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 21 AOÛT 2014

Madame Laurence Clair informe le Conseil qu'un service de taxibus débutera le 6 octobre prochain à Richelieu.

Madame Clair, explique que suite à la demande de desserte des deux (2) écoles secondaires situées à Saint-Hubert les données relatives aux étudiants résidant sur le territoire du CIT CRC ont démontrées que cinq (5) étudiants du CRC fréquentent l'école secondaire André-Laurendeau et deux cent (200) étudiants sont inscrits à l'école Heritage High School. Il serait donc intéressant pour le CIT CRC d'analyser les coûts d'une desserte permettant à ces étudiants d'utiliser le réseau du CRC. Un suivi sera effectué sur ce dossier.

Madame Clair informe les membres du Conseil que l'enquête à bord leur sera soumise au cours des prochains jours pour approbation.

Il est précisé que les dépliants horaires sont difficiles à trouver à Chamby.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chamby informe le Conseil qu'une rencontre du comité de pilotage a eu lieu récemment. Le projet a légèrement progressé toutefois, afin de relancer la vitesse d'exécution du projet, il a été proposé de convoquer les représentants du fournisseur et les représentants locaux des deux partis à une rencontre.

2.3 SUIVI AQTIM

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe explique que lors de la dernière rencontre du comité de gestion, d'autres organismes de transport ont souhaité comprendre la réflexion ayant mené à la gratuité du transport local ainsi que la logistique financière permettant aux municipalités d'offrir ce service aux citoyens. Madame Allatt explique que l'analyse du nombre de titres locaux avait permis de constater qu'un nombre minime de titres locaux étaient vendus annuellement. De plus, les navettes locales doivent circuler afin de rabattre les gens vers les stationnements incitatifs, elles sont donc nécessaires au transport vers les destinations à l'extérieur du territoire.

Le ministre des Transports rencontrera les représentants de l'AQTIM le 20 octobre prochain.

Madame Allatt informe le Conseil que l'agence métropolitaine de transport (AMT) prévoit augmenter ses titres de transport de 3 % au 1^{er} janvier 2015 dans le but notamment de favoriser l'auto-financement. Les villes membre de l'AMT ont été informées de cette intention par courrier et doivent transmettre leur accord ou désaccord par écrit à l'AMT.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2014

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 août 2014 et explique les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'AOÛT 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois d'août 2014. Pour les villes de Chamby, Richelieu et Carignan (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 2,58 % comparativement à la même période 2013. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan indique une augmentation de 72,28 % au mois d'août. Pour la ville de St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à

2014), le tableau d'achalandage indique une augmentation d'achalandage de 28,33 % en août. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 7,50% a été observée au cours du mois d'août.

En août 2014, les usagers ont déposé onze (11) plaintes ainsi que trois (3) demandes de service. Finalement, quatre (4) bris mécaniques ont été relevés en août. Madame Clair expose les analyses effectuées suite aux demandes de service reçues. La majorité des requêtes exprimées par les usagers seront solutionnées lors de la révision du réseau local.

Madame Clair présente les différents incidents vécus par un usager depuis le début de l'année 2013. Suite à l'analyse de ces événements, il est décidé d'offrir des titres de courtoisie à l'utilisateur.

Monsieur Serge Gélinas exprime son mécontentement face aux plaintes portant sur la qualité du service offert. Monsieur Michel Leboeuf explique qu'une note de service en provenance des ressources humaines expliquant la gradation des sanctions a été transmise à l'ensemble des chauffeurs.

Monsieur Leboeuf explique que la durée des parcours desservant Montréal est insuffisante. Chaque soir, son répartiteur doit effectuer du «déboulement» afin de pallier les retards. Il est demandé que cette situation soit analysée afin que des solutions soient proposées.

Monsieur Michel Leboeuf quitte l'assemblée.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

5.1.1 Monsieur François St-Germain, Canadian Tire de Chamblay -
2014-09-05/ réf. : Demande de point de vente Blus;

5.2 Correspondance envoyée :

5.2.1 Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2014-09-
09/ réf. : Passage non exécuté;

6 AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

Aucun ajout à l'ordre du jour

7. VARIA

7.1 STATIONNEMENT DANS LES RUES AVOISINANT LE STATIONNEMENT INCITATIF

Monsieur Richard Tétreault, administrateur et représentant de la ville de Chamblay expose la problématique soulevée par les résidents des rues avoisinant le stationnement incitatif. Une discussion a lieu sur les solutions permettant de satisfaire les résidents.

7.2 HORAIRES DU TAXIBUS DE CARIGNAN ET CIRCUITS 400 ET 401

Madame Anne Poussard, administratrice et représentante de la ville de Carignan demande que l'horaire du taxibus desservant Carignan soit ajusté afin de permettre la correspondance avec les circuits express au stationnement incitatif. Madame Poussard aborde ensuite l'arrêt à Panama effectué par le circuit 401 uniquement sur demande. Il est demandé que cette particularité du circuit 401 soit rappelée aux usagers pour leur éviter le désagrément d'un voyage inutile à Montréal. Un décompte du nombre d'utilisateurs se dirigeant à Panama sera effectué.;

7.3 ACHAT DE POLO AUX COULEURS DU BLUS

Monsieur Serge Gélinas demande que soient commandés des polos aux couleurs du Blus afin que les membres du Conseil puissent les porter lors d'événements corporatifs municipaux. Il est décidé qu'une petite quantité de polos destinés aux événements futurs sera commandée.

8. 2014-083 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

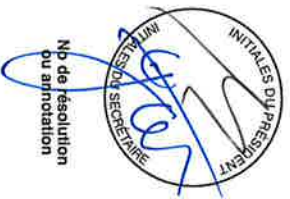
Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 16 octobre 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Richelieu.

ADOPTÉE

1543



9. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent

10. 2014-084 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 18 septembre 2014 à 21h15.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier